

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 13 DECEMBRE 2021 DU CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ECOLE COMMUNALE DE MOUSTY-COQUEREES

Présents :

Madame Annie Galban-Leclef, Echevine de l'Enseignement  
Monsieur Marcel Buelens, Conseiller pédagogique,  
Madame Céline Vander Sande, Animatrice pédagogique,  
Monsieur Dominique Destrebecq, Directeur,  
**Représentants du Pouvoir organisateur**

Madame Carmen Gallo, Enseignante maternelle, membre effectif,  
Madame Laurence Haulotte, Enseignante primaire, membre effectif,  
Monsieur Bernard Jaumain, Enseignant primaire, membre effectif,  
Madame Geneviève Molitor, Enseignante maternelle, membre suppléant,  
Madame Véronique Dupont, Enseignante primaire, membre suppléant,  
Monsieur Pierre Pinter, Enseignant primaire, membre suppléant,  
**Représentants du personnel d'éducation**

Madame Céline Vandersteene, membre effectif, excusée,  
Monsieur Yazid Ingrachen, membre effectif,  
Monsieur Michaël Loris, membre effectif,  
Madame Virginie Bénit, membre effectif,  
Madame Cécile Van Honsté, membre suppléant,  
Madame Jude Kelly, membre suppléant,  
Monsieur Nicolas Lacroix, membre suppléant,  
Madame Sifa Massamba, membre suppléant,  
**Représentants des parents**

### Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion
2. Information sur le capital-périodes
3. Bilan : de mars 2020 à la rentrée scolaire 2021-2022
4. Information sur le fonctionnement de l'association des parents : rapport d'activités et bilan financier
5. Divers à l'initiative des parents

Madame Leclef-Galban souhaite la bienvenue à chacun et rappelle succinctement l'ordre du jour de la présente réunion.

#### 1. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Le procès-verbal de la réunion du 10 février 2020 du Conseil de participation commun des écoles communales n'avait appelé aucun commentaire suite à son envoi. Il est approuvé sans modification à l'unanimité.

#### 2. Information sur le capital-périodes

En maternelle, avec 67 élèves « physique » au 30 septembre (soit 3 de moins que l'année scolaire précédente à même époque), l'école dispose de trois emplois et demi au 1er octobre. En matière d'aides complémentaires, elle compte toujours la présence d'une puéricultrice et dispose, en matière de cours de psychomotricité, de 2 périodes hebdomadaires de cours pour chaque classe.

En primaire, l'école compte 117 élèves « physique » au 30 septembre (soit 1 de plus que l'année scolaire précédente à même époque). Sans augmentation ou diminution de 5% de la population totale du PO, le cadre a été calculé sur base du nombre d'élèves présents au 15 janvier. Celui-ci permet l'organisation de 6 classes et de 24 périodes de soutien à destination des classes primaires. Enfin, l'école dispose également de 4 périodes de FLA (Français Langue d'Apprentissage), de 12 périodes d'éducation physique ainsi que 4 périodes de langues en P5P6, auxquelles le PO ajoute sur fonds propres 1 période hebdomadaire de cours d'éveil au néerlandais pour chaque classe à partir de la 3ème maternelle.

Un soutien de 6 périodes a également été exceptionnellement mis en place du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre suite à la crise sanitaire liée à la COVID-19.

### 3. Bilan : de mars 2020 à la rentrée scolaire 2021-2022

#### **De mars à mai 2020**

Durant la période de confinement qui s'est déroulé du 16 mars au 15 mai, les équipes se sont mobilisées pour assurer l'accueil des enfants du personnel de première ligne (personnel de soin et de sécurité) organisé en « bulles de contacts » au sein des écoles. Cet accueil était assuré par le personnel enseignant et accueillant, selon un planning en tournantes. Une très large majorité du personnel s'est porté volontaire pour accueillir les élèves, seuls les membres du personnel à la santé fragile et ceux de plus de 55 ans ont été écartés de cet encadrement.

Durant le mois de mars, pour l'ensemble des 9 implantations communales, le service spécial d'accueil a encadré :

- entre 25 et 44 élèves par jour, entre le 16 et le 20 mars
- entre 9 et 17 élèves par jour, entre le 23 et le 27 mars
- entre 7 et 12 élèves par jour, entre le 30 mars et le 3 avril

L'accueil s'est ensuite poursuivi durant les vacances de printemps suite à la décision du Conseil National de Sécurité d'annuler toutes les activités de vacances collectives. C'est dans ce contexte que le personnel scolaire et extrascolaire volontaire a poursuivi la prise en charge de l'encadrement des enfants du personnel de première ligne, selon la même organisation que précédemment. C'est ainsi qu'entre 2 et 11 élèves ont été accueilli chaque jour dans l'ensemble des implantations scolaires communales durant les deux semaines de congé.

Au niveau de l'école, nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières quant à la mise en œuvre des directives Covid-19 décrites dans les circulaires successives. L'équipe pédagogique et l'équipe de l'accueil ont su vite se mettre d'accord sur les bulles garderies dans un premier temps et sur le retour des classes primaires dans un deuxième temps. Une tournante dans l'équipe pédagogique et l'équipe d'accueil a été organisée.

Pour notre organisation, nous avons élaboré un plan d'accès dans l'école avec une entrée (terrain de foot) pour les garderies et classes primaires et une autre entrée (entrée principale) pour les classes maternelles. Toutes les sorties se faisant par l'entrée principale pour éviter tout croisement dans la cour.

La Ville a mis à notre disposition du matériel pour l'organisation des mesures de sécurité : rubalise, peintures au sol, barrières Nadar, gants, gel, etc. La Fédération Wallonie-Bruxelles a mis du gel et des masques (inutilisables) à notre disposition également.

Outre le service d'accueil, les équipes se sont rapidement attelées au suivi pédagogique des élèves à distance. Une multitude de modes de communication ont ainsi dû rapidement se mettre en place afin de conserver le contact avec les élèves et leurs familles :

- échanges collectifs par visioconférences,
- propositions d'exercices, défis, conférences, vidéos, présentation d'activités par les enfants, présentation de travaux de recherche via des plateformes en ligne,
- livrets d'activités distribués dans les boîtes aux lettres,
- appels téléphoniques et contacts par mail, blog de classe ou messages whatsapp,
- permanences à l'école pour donner ou reprendre les activités proposées,
- des supports « papier » sous forme de dossiers hebdomadaires papiers disponibles à l'école pour les parents, par exemple en P1P2, pour maintenir à niveau et améliorer l'apprentissage de l'écriture tant des lettres et des mots que de la graphie des chiffres,

Les difficultés rencontrées par les équipes pédagogiques durant cette période de confinement ont été nombreuses, étant donné le caractère inédit de la situation tant pour l'institution scolaire que pour les familles et la société en général.

Ainsi, les équipes ont pu témoigner des difficultés et freins suivants :

- avoir et maintenir des contacts avec tous les élèves ;
- satisfaire les demandes des parents, certains voulant plus et d'autres moins d'activités ;
- se renouveler chaque semaine afin de proposer des activités et matières variées ;
- ne pas se laisser envahir par les contacts très réguliers avec certaines familles et pour d'autres, chercher continuellement à maintenir le contact ;

- dépasser ou solutionner le manque d'outils de certains enfants ;
- savoir les enfants livrés à eux-mêmes car les parents étaient eux-mêmes en télétravail ;
- trouver un équilibre personnel, malgré l'absence d'horaire et la difficulté de « couper » ;
- s'adapter aux différentes phases de confinement, aux informations reçues souvent tard ;
- plonger tête baissée dans le numérique : chacun-e a dû apprendre, seul-e, sur le tas, avec les moyens du bord ;
- innover, imaginer de nouvelles pratiques pédagogiques.

Au niveau spécifiquement de l'école, l'équipe a relevé le bilan suivant suite à cette première période :

*Ce qui a bien fonctionné :*

- Bons contacts et communication avec les parents par la présence d'enseignants aux entrées de l'école
- Contacts nouveaux avec des parents qu'on ne verrait pas en temps normal
- Bonne prise en charge de la situation particulière par le personnel d'entretien qui était présent et à l'écoute.
- Bonne entraide dans l'équipe éducative avec de nombreux échanges pédagogiques (même si on le faisait avant la crise Covid) :
  - Échanges sur le type de travaux demandés aux élèves
  - Harmonisation de l'envoi des travaux (courriels et copies papiers)
  - Entraide dans la réalisation des dossiers
- Une certaine cohésion entre certains enseignants s'est créée ou renforcée avec le confinement
- L'équipe pédagogique a profité de ce confinement pour avancer dans le Plan de Pilotage :
  - Bien être : réflexion sur l'aménagement d'une nouvelle Salle des Professeurs
  - Bien être : réflexion sur l'aménagement des locaux disponibles pour les 2 années à venir
  - En grandeurs : profit du confinement pour le traçage dans les cours de figures géométriques et des surfaces en m<sup>2</sup> et des distanciations (un mètre, deux mètres, ...)
  - En lecture : aménagement en cours de la Bibliothèque Centrale. Nous constatons que la lecture a occupé une très grande place pendant le confinement.
- Au niveau des échanges « école-maison », nous avons eu de bons contacts via les différents moyens de communication : téléphone, courriels, applications diverses (blog de la classe, Zoom, Klasroom, Wazzou, Scoodle, ...) et dossiers disponibles à l'école
- Pendant l'accueil des enfants lors du confinement, le personnel enseignant sur place (en tournante) a pu aider les élèves plus en difficultés
- En général, il y a eu peu de décrochage scolaire et les enfants en grandes difficultés ont été répertoriés pour un meilleur suivi dès la rentrée de septembre

*Ce qui a moins bien fonctionné :*

- Dans les classes maternelles l'investissement « école-maison » n'a pas été rencontré par tous les parents du fait que l'enseignement n'est pas obligatoire jusqu'en M2
- Certains parents ne sont pas intéressés ou manquent d'aisance avec les nouvelles technologies ou n'ont pas accès aux outils numériques
- La barrière de la langue est parfois un frein dans la communication avec certaines familles
- L'occupation des enfants à la maison pendant le télétravail des parents restait souvent compliqué : temps disponible pour les enfants, accès numériques disponibles et/ou à partager.
- Certaines adresses données par les parents n'étaient plus à jour
- La difficulté d'explications et d'aides « comme en classe » pour le travail proposé
- La difficulté de pouvoir répondre et réagir directement aux questions des enfants en cas de problème

***De mai à septembre 2020***

Les cours en présentiel ont finalement repris progressivement à partir du 18 mai pour les classes de 6<sup>e</sup> année primaire, à partir du 25 mai pour les classes de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> années primaires, à partir du 2 juin pour les classes maternelles et finalement, pour tous les élèves du fondamental à partir du 8 juin. Cette reprise s'est déroulée dans des conditions sanitaires strictes tant au niveau de l'usage des locaux, que du respect des bulles de contacts et de l'importante limitation des festivités de fin d'année scolaire.

Dès la reprise des cours en présentiel au mois de juin, les équipes pédagogiques ont souhaité mettre l'accent sur les projets liés à la culture et à l'expression de soi, ainsi qu'à l'environnement et à la biodiversité, tant les

besoins s'exprimaient de la part des élèves et des équipes à ces niveaux, suite au confinement vécu au printemps. C'est ainsi que 3 appels à projets en matière de biodiversité et 3 appels à projets en matière de culture ont été remportés par les écoles, obtenant ainsi des subsides pour l'organisation de divers projets dans ces secteurs durant l'année scolaire 2020-2021.

C'est ainsi qu'à l'école, le projet de la rénovation de la mare pédagogique a pu être finalisé grâce à un subside de la Province du Brabant Wallon et l'aide financière complémentaire de l'Association des Parents.

Les contraintes liées à la crise sanitaire se sont maintenues tout l'hiver en ce qui concerne :

- les sorties extra-muros : interdiction d'organiser des sorties et classes de dépaysement, à l'exception des sorties courtes et en plein air dans le quartier de l'école (promenades),
- les repas scolaires en primaires : interdiction d'organiser les repas chauds collectifs, chaque élève pouvant uniquement prendre son pique-nique et le manger au sein du groupe-classe.

Concernant les repas scolaires, le fournisseur TCO Services a rapidement proposé la mise en place d'une alternative aux repas chauds en fournissant des lunchbox froides en portions individuelles, sur inscription.

### ***De septembre 2020 à février 2021***

Lors de notre réunion de rentrée au mois d'août 2020, nous avons décidé de maintenir tous les avantages de l'organisation en « bulles » du mois de juin. Ainsi, en primaire, les parents étaient invités à déposer les élèves devant la grille du terrain de foot où un enseignant était présent pour donner du gel hydroalcoolique à chaque enfant. En maternelle, les parents pouvaient entrer dans la cour des maternelles mais pas dans les classes. Les enseignantes veillaient au lavage des mains lors de la rentrée et de la sortie de la classe. Nous évitions ainsi le gel désinfectant sur les petites mains.

Les parents ont reçu par courrier, avant la rentrée, toutes les consignes de prudence. Comme les mesures mises en place étaient les mêmes qu'au mois de juin, la rentrée scolaire s'est déroulée très sereinement.

Une exception a été mise en place le premier jour pour permettre une rentrée en douceur, particulièrement pour les élèves de maternelles, P1P2 et pour les nouveaux élèves. Les parents ont ainsi pu accompagner leur enfant vers leur nouvelle classe, tout en respectant le port du masque et la distanciation.

En octobre, l'équipe a constaté que les enfants étaient plus turbulents et manifestaient le besoin de bouger, que le temps d'attente était trop long avant la classe, que les plus jeunes étaient frustrés de voir le terrain de foot réservé aux P5P6. A cela s'ajoutait des temps de surveillance plus longs pour les enseignants qui manquaient de temps pour préparer leur classe avant le début des cours, la complication des repas en « bulles » et le manque de personnel encadrant pour assurer la surveillance des repas et de la cour de récréation.

C'est ainsi que l'équipe a décidé d'adapter les bulles, l'organisation des récréations (accès aux différentes zones extérieures) et les surveillances pour permettre à chacun de souffler et de bénéficier de moments de préparation en classe.

L'équipe pédagogique de l'école, après avoir réalisé un état des lieux sur la situation vécue de mars à octobre 2020, approuvé par notre DCO, s'est remise au travail pour la poursuite du contrat d'objectifs entamé en septembre 2019 :

#### 1° en lecture :

- Finalisation de la Bibliothèque Centrale de l'école
- Analyse des résultats des EENC en P2 et P4 et des résultats des CEB de juin 2021
- Mise à jour référencée des bibliothèques de classe
- Continuité des apprentissages en relevant les compétences visées par degré
- Deux journées de formation avec le CECP pour développer et découvrir tout ce qui pourrait alimenter les ateliers lecture dans l'école et les classes et pour développer le plaisir de la lecture par des exemples d'animations et découvrir des référentiels pédagogiques et ludiques pour y arriver

#### 2° en grandeurs :

- Listing des activités grandeurs dans les classes
- Définition et création de repères visuels dans les espaces communs (cour, verger, classes, ...)

#### 3° au niveau des règles de vie dans l'école et de la médiation :

- Mise à jour du règlement des règles de vies dans tous les lieux de l'école
- Création de fiches de réflexion et définition de leur contenu par degré
- Conseil de Classe et Conseil d'Ecole

- Bien-être des enfants et du personnel de l'école : zones de jeux distinctes dans la cour avec renouvellement de jeux adaptés, nouvelle Salle des Professeurs, 6 périodes « Bien Être » octroyées pour l'écoute des enfants, la résolution de conflits

### **De mars 2021 à novembre 2021**

Dès le mois de mars 2021, les mesures sanitaires ont progressivement commencé à s'assouplir avec la reprise des activités extra-muros à certaines conditions, la reprise des repas chauds et la possibilité laissée aux adultes de se réunir dans les situations où le distanciel n'était pas envisageable.

Le déploiement de la vaccination ainsi que le retour du beau temps ont permis aux classes de vivre une fin d'année dans des conditions de plus en plus assouplies, même si les festivités de fin d'année scolaire n'ont pu s'organiser comme habituellement.

À la rentrée de septembre, le rythme scolaire a repris une allure plus « normale » et le retour à l'école a pu se dérouler en code vert. La seule restriction qui s'est maintenue concerne la gestion des arrivées et sorties d'écoles, afin d'éviter l'affluence de parents dans les bâtiments. C'est pourquoi la plupart des écoles ont conservé l'organisation de l'année scolaire 2020-2021, invitant les parents à déposer leurs enfants à l'entrée dans la cour, à l'exception des petites classes de maternelle.

Actuellement, les écoles traversent un automne contrasté, entre retour à la normale dans les activités pédagogiques organisées et gestion des cas de COVID. Ce travail de tracing, assuré en collaboration étroite avec le service PSE (Promotion de la santé à l'école), demande beaucoup d'énergie aux équipes pédagogiques.

L'équipe poursuit quant à elle son travail sur le contrat d'objectifs qui arrivent progressivement à mi-parcours. Une évaluation sera prévue dans les prochains mois, celle-ci fera d'ailleurs l'objet du Conseil de participation du mois de mars.

Les représentants du personnel d'éducation complète le tableau en précisant que les nombreux contacts organisés avec les familles ont permis à la majorité des élèves de progresser. Ils déplorent néanmoins que certains d'entre eux aient été trop livrés à eux-mêmes. En maternel, la rentrée des 2,5 ans a été différée ce qui se ressent cette année scolaire et a nécessiter quelques adaptations. Enfin, ils notent que le fait d'avoir conservé une certaine cohérence dans les mesures proposées, en appliquant en début d'année le protocole de l'année scolaire passée, a facilité la vie à l'école pour tous, élèves, enseignants et parents.

Pour leur part, les représentants des parents remercient l'équipe éducative et le PSE pour leur écoute et le suivi apporté durant cette période difficile où cela faisait du bien de sentir l'école présente et bien gérée. Dans ce contexte, ils souhaitent faire part de la disponibilité de l'AP pour participer au soutien de l'équipe éducative dans la mise en œuvre des protocoles.

Madame Leclef-Galban s'associe à ces remerciements et félicite direction, enseignants, service enseignement, service PSE, accueillants, personnel d'entretien pour leur remarquable travail et particulièrement le soutien pédagogique réalisé qui a permis d'éviter le décrochage de nombreux élèves.

#### **4. Information sur le fonctionnement de l'Association des Parents : rapport d'activités et bilan financier**

Aucune activité n'a pu être organisée du fait de la pandémie. Un soutien financier a toutefois été apporté à la réalisation de la mare pédagogique pour lequel l'équipe éducative remercie l'AP.

#### **5. Divers**

Les représentants des parents font part de différentes demandes :

- **Sécurité** : Ils souhaiteraient voir prolongée la zone 30 jusqu'à la plaine de Coquerées car les enfants y vont à pied et les voitures y roulent beaucoup trop vite, ainsi que sécurisés les passages pour piétons avec des silhouettes sécuritaires réfléchissantes (piéto). Madame Leclef-Galban a pris contact avec le commissaire de police en charge de la mobilité, Monsieur Vanderveken et rapporte ses réponses :

Les limites de la zone 30 « abords école » de la rue des Coquerées ont été définies par la tutelle du SPW qui est venue sur place à l'époque. Celle-ci doit être limitée aux abords directs de l'école pour pouvoir être reconnue en tant que zone 30 « abords école ». L'extension d'une zone 30 classique à l'ensemble de la rue des Coquerées a déjà été soumise à la tutelle en 2020. Madame Lemense, inspectrice au SPW, qui était venue sur place, avait émis un avis négatif car pour créer une zone 30 crédible sur l'ensemble de la rue des Coquerées, il faudrait y créer des aménagements. Personnellement, Monsieur Vanderveken est plutôt défavorable à créer des zones

30 sur les voiries de liaison, comme la rue des Coquerées. Pour exemple, il signale que depuis que nous avons créé une zone 30 à la rue Alfred Haulotte à Limelette, la Ville reçoit régulièrement des réclamations des riverains qui se plaignent du fait que la limitation de vitesse n'est pas correctement respectée. Les riverains sont finalement plus frustrés qu'auparavant. Il rappelle par ailleurs que la rue des Coquerées n'est pas une voirie « point noir ».

Concernant le placement de piéto réfléchissants, il relève d'abord que les barrières de sécurité qui ont été placées aux abords de l'école ont considérablement augmenté la sécurité des cheminements piétons. Toutefois, en ce qui concerne les passages pour piétons, il propose lors d'une prochaine visite de terrain avec Monsieur Binot, du Service Voirie et Monsieur de Beer de Laer, nouvel échevin de la mobilité, d'étudier la faisabilité de placer des piéto comme à l'école communale de La Croix ou d'améliorer éventuellement l'éclairage.

Il signale enfin que le radar préventif qui affiche la vitesse des automobilistes à la rue des Coquerées, dans le sens de la descente, est défectueux et sera remplacé en 2022.

Concernant l'arrêt du bus, les représentants des parents demandent si une solution a été trouvée car cela reste toujours très dangereux devant ou derrière le passage pour piétons.

En ce qui concerne le stationnement du bus scolaire dans le bas de la rue des Coquerées à hauteur de la rue du Cimetière, le test est mitigé. Un matin, un élève qui rejoignait l'école avec le rang depuis l'emplacement de stationnement du bas de la rue, a failli être renversé par un véhicule traversant le trottoir en quittant en marche arrière une des places de parking situées le long du mur de soutènement de la cour de récréation.

En accord avec le directeur de l'école, la décision a été prise de ramener la dépose des enfants du transport scolaire à hauteur de l'entrée de l'école sur appel de l'accueillante et d'utiliser l'arrêt du bas de la rue pour le transport interne. Toutefois, un contact doit être pris avec la société de transport, car les chauffeurs, dont certains sont nouveaux, ne semblent plus informés des pratiques souhaitées. Un problème se pose également le mardi matin avec le camion poubelle et le jeudi où deux bus sont utilisés simultanément pour les transports à la piscine de Blocry. Monsieur Buelens se charge des suivis utiles.

- *Travaux d'aménagement* : les représentants des parents s'inquiètent de savoir où en sont les projets de remplacement des néons défectueux dans les classes dans le cadre du bien-être à l'école (une partie a été remplacée, à quand la suite ?) ainsi que d'aménagement d'un préau.

Madame Leclef-Galban communique que le relighting complet de l'école (classes maternelles et primaires) est prévu courant 2022. La commande des lampes va être passée incessamment et le placement, effectué par nos électriciens en interne, devrait commencer normalement au congé de Carnaval et se poursuivre durant les congés scolaires suivants. Monsieur Destrebecq attire l'attention sur le fait qu'il convient de commencer par les locaux utilisés par les plaines de vacances du CLA en été.

Quant au préau, s'agissant d'un aménagement nécessitant un budget important, elle signale que le projet n'a pu être retenu pour 2022 et demande encore un peu de patience à chacun.

- *Mesures sanitaires Covid* : les représentants des parents proposent leur soutien pour atténuer autant que possible l'impact négatif des mesures sur les projets/activités scolaires. Ils se proposent d'apporter leur soutien à l'équipe pour faire passer, le cas échéant, des messages aux parents et se disent disponibles pour réfléchir avec celle-ci à ce qui peut être fait pour maintenir, tant que faire se peut, malgré la situation, les projets et activités diverses au bénéfice des élèves. Monsieur Destrebecq remercie les parents pour leur soutien qui s'est exprimé notamment lors de la remise des CEB et de l'organisation de la Saint-Nicolas.

Madame Leclef-Galban remercie l'Association des Parents pour son dynamisme et son esprit de collaboration bien utile pour faire face à la situation qui n'est pas prête de revenir à la normale. Elle clôt ensuite la séance en formulant l'espoir que la prochaine réunion puisse se tenir en présentiel et en remerciant les membres de l'équipe éducative pour le magnifique travail réalisé durant toute cette période « Covid » et chacun pour sa participation. Elle souhaite à tous de passer de belles fêtes de fin d'année.

Marcel Buelens,  
Secrétaire

Annie Leclef-Galban,  
Présidente